

Assemblée générale du 31 mai 2022

Information à l'attention des utilisateurs de VOTACESS

La Société rappelle que, conformément à l'avis de convocation, une résolution additionnelle a été ajoutée à l'ordre du jour, portant sur la nomination d'un nouvel administrateur (résolution n° 18, le pouvoir pour formalités devenant la résolution n° 19).

Suite à un problème technique, la plateforme Votaccess n'a pris en compte la résolution additionnelle qu'à compter du 17 mai 2022.

Par conséquent, la Société invite les actionnaires ayant, avant cette date, exprimé leur vote via Votaccess, à bien vouloir exprimer à nouveau leur vote sur l'ensemble des résolutions.
